



## **GESTION DES URGENCES DU NUNAVUT**

### **RAPPORT ANNUEL 2018-2019**

## Introduction

Au Nunavut, les activités de recherche et de sauvetage sont menées avec le soutien d'organismes bénévoles, et sont sous la responsabilité partagée de tous les ordres de gouvernement : les interventions maritimes et aériennes relèvent du fédéral, tandis que celles au sol et sur les eaux intérieures relèvent du gouvernement territorial et des municipalités, à l'exception des incidents survenant sur des terres publiques ou des cours d'eau de juridiction fédérale.

La recherche et le sauvetage englobent plusieurs types d'opérations : coordonner et mener des recherches de personnes en détresse en mer, dans les airs et au sol, fournir des services de secourisme sur les lieux d'incident, et veiller au transport des personnes blessées vers des hôpitaux. Ce service et ses capacités sont assurés grâce à un « système de systèmes » dans lequel les ressources fédérales, territoriales et municipales, ainsi que le travail des bénévoles, fonctionnent de concert pour intervenir lors de situations d'urgence.

C'est Gestion des urgences du Nunavut au sein du ministère des Services communautaires et gouvernementaux (MSCG) qui est responsable des opérations de recherche et de sauvetage sur l'ensemble du territoire.

Gestion des urgences du Nunavut offre conseils et encadrement, et veille à la conformité des activités avec les lois et politiques territoriales et fédérales gouvernant la gestion des urgences. L'organisme accompagne les ministères et les communautés dans leur développement de plans de gestion des urgences.

## Contexte

Le Canada se classe deuxième au monde par sa superficie (9 984 670 km<sup>2</sup>) et est bordé par trois frontières océaniques (à l'est, à l'ouest et au nord) qui représentent un littoral de 243 791 km. À lui seul, le Nunavut s'étend sur environ deux millions de kilomètres carrés et occupe un cinquième de la surface terrestre totale du pays.

Les déplacements sur le territoire du Nunavut présentent des défis de taille, non seulement en raison de l'éloignement de ses communautés et de ses régions, mais aussi à cause de sa topographie, de son climat et de ses saisons, ainsi que des difficultés de communication, d'accès et de logistique.

### Partage des compétences en recherche et sauvetage au Canada

COMPÉTENCES EN RECHERCHE ET SAUVETAGE AU PAYS	
Type d'incident	Responsable
Recherche et sauvetage aériens : <ul style="list-style-type: none"><li>Partout au Canada</li></ul>	Forces armées canadiennes
Recherche et sauvetage en mer : <ul style="list-style-type: none"><li>Sur les océans</li><li>Sur les eaux côtières et le réseau Grands Lacs-Voie maritime du Saint-Laurent</li></ul>	Garde côtière canadienne
Recherche et sauvetage au sol et dans les eaux intérieures : <ul style="list-style-type: none"><li>Sur terre (randonneurs, chasseurs, personnes égarées, etc.)</li><li>Sur les eaux intérieures (plaisanciers, pêcheurs, canotiers, etc.)</li></ul>	Gouvernement territorial ou provincial; responsabilité déléguée le plus souvent aux forces policières concernées.
Recherche et sauvetage dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines de conservation : <ul style="list-style-type: none"><li>Sur terre (randonneurs, cyclistes de montagne, etc.)</li><li>Sur les eaux intérieures (pêcheurs, canotiers, etc.)</li></ul>	Agence Parcs Canada

*Source : Examen quadriennal de recherche et de sauvetage, gouvernement du Canada, 2013*

## Régions de recherche et de sauvetage au Canada



Victoria SRR = Région de recherche et de sauvetage de Victoria  
Trenton SRR = Région de recherche et de sauvetage de Trenton  
Halifax SRR = Région de recherche et de sauvetage d'Halifax

*Source : Garde côtière canadienne, Suivi des questions du Comité sénatorial permanent sur les Pêches et Océans sur la Recherche et le Sauvetage maritime au Canada, juin 2016.*

Au Nunavut, la recherche et le sauvetage au sol sont régis par l'entente territoriale sur les services de police des localités.

Les évacuations médicales au sol relèvent du ministère de la Santé, et Gestion des urgences du Nunavut trouve si nécessaire du soutien aérien ou au sol. Ce partage de responsabilité est défini dans un protocole d'entente signé entre le ministère des Services communautaires et gouvernementaux et celui de la Santé.

## Gestion des urgences du Nunavut

Gestion des urgences du Nunavut, au sein du ministère des Services communautaires et gouvernementaux (SCG), est responsable de l'Organisation de gestion des urgences et du soutien aux opérations de recherche et de sauvetage sur tout le territoire.

L'organisme est tenu de déposer chaque année à l'Assemblée législative un rapport faisant état des différentes facettes de ses activités :

- Programme de recherche et de sauvetage;
- Formation en recherche et en sauvetage;
- Plans locaux d'intervention d'urgence;
- Ateliers communautaires.

### Programme de recherche et de sauvetage

Le programme de recherche et de sauvetage de Gestion des urgences du Nunavut prévoit des politiques et des activités visant à renforcer la capacité de recherche et de sauvetage des localités ainsi que la préparation à cet égard partout au Nunavut.

#### Politique

Le financement est réparti suivant la [Politique de contribution aux programmes communautaires de recherche et sauvetage](#).

Cette politique repose sur les principes suivants :

- Les SCG encouragent la création d'organismes locaux de recherche et sauvetage (OLRS) qui soutiennent leur localité dans ce type d'activités.
- Les opérations communautaires de recherche et sauvetage sont menées conformément à la [Loi sur les mesures d'urgence](#).
- Le GN s'est engagé à respecter les principes de l'Inuit Qaujimajatuqangit de *Piliriqatigiinniq/Ikajuqtigiinniq* (travailler ensemble pour un but commun) et de *Pilimmaksarniq/Pijariuqsarniq* (développement des compétences par la pratique, l'effort et l'action) dans la planification, la conduite et l'évaluation des initiatives de

recherche et sauvetage. Par égard pour les valeurs sociétales inuites, il importe de reconnaître la valeur de l'enseignement et de l'apprentissage à tous les niveaux et de toutes les sources.

- Toujours par respect pour les valeurs sociétales inuites, il faut privilégier l'autonomie en misant sur nos forces, ainsi qu'en respectant et en valorisant tout ce qui rend nos résidents et localités uniques. Le renforcement des capacités communautaires profitera à l'ensemble du Nunavut.

## Opérations

Au Nunavut, chacune des opérations de recherche et de sauvetage est classée dans l'une des catégories suivantes :

- Incendie
- Opération de recherche et sauvetage aérienne
- Opération de recherche et sauvetage maritime
- Opération de recherche et sauvetage au sol
- Demande d'assistance de la GRC
- Évacuation médicale
- Activation des appareils SPOT au sol
- Demande d'assistance générale
- Opération de recherche sur la glace
- Activation des appareils SPOT sur l'eau
- Activation des appareils SPOT sur la glace

Le soutien aux opérations de recherche et sauvetage au sol constitue la principale activité de recherche et de sauvetage de Gestion des urgences du Nunavut (voir l'annexe A). Il s'agit souvent de personnes qui sont en panne automobile, en panne sèche, ou qui sont bloquées.

Au Nunavut, les responsables des opérations de recherche et de sauvetage doivent obtenir un « code d'intervention » pour être remboursés par le gouvernement. Ces codes sont créés dans le but de fournir aux équipes locales de recherche des fonds pour acheter de l'essence et du matériel pour leurs recherches au sol.

Pour coordonner les activités de recherche et de sauvetage dans le territoire, Gestion des urgences du Nunavut s'appuie sur le logiciel de gestion des urgences Emwerx, utilisé par des organismes de gestion des urgences et de recherche et sauvetage partout au pays.

### Les étapes de la recherche et du sauvetage

Les membres d'une localité avisent la GRC ou le coordonnateur local de la recherche et du sauvetage d'une disparition, en précisant les renseignements suivants :

- quelle est l'identité de la personne recherchée;
- pourquoi la cherche-t-on;
- où se trouvait-elle avant sa disparition;
- à quel moment devait-elle revenir;
- dans quelle mesure était-elle préparée.

Une fois ces renseignements réunis, le coordonnateur peut communiquer en tout temps avec Gestion des urgences du Nunavut au 1-800-693-1666.

Il communique toute l'information nécessaire à l'agent de service en poste.

Celui-ci transmet au coordonnateur le code d'intervention généré par le logiciel Emwerx de gestion des urgences.

Ce code permet au groupe local de recherche et de sauvetage d'acheter de l'essence et du matériel.

Une fois les recherches terminées, le hameau et le groupe de recherche et de sauvetage joignent aux rapports de recherche de l'incident une facture accompagnée d'une copie de tous les reçus pour les articles achetés pour l'opération.

Les coûts de recherche et de sauvetage encourus par le hameau sont remboursés par le gouvernement du Nunavut sur réception des pièces justificatives.

## **Appareils SPOT**

Gestion des urgences du Nunavut offre également de la formation aux organismes municipaux de recherche et de sauvetage, en plus d'aider les localités à se procurer de l'équipement et des systèmes de communication, notamment de nouveaux appareils SPOT.

En 2018, Gestion des urgences du Nunavut a fourni 375 nouveaux appareils SPOT aux localités de son territoire, accompagnés de nouveaux registres et de livrets d'inscription. Des affiches expliquent quoi apporter lors de déplacements au sol ou sur l'eau, et où se procurer un appareil SPOT. On a constaté une augmentation constante de l'utilisation d'appareils de suivi.

Gestion des urgences du Nunavut offre également du soutien au groupe intergouvernemental (fédéral, provincial et territorial) des Cadres supérieurs responsables de la gestion des urgences (CSRGU) de Sécurité publique Canada. À ce titre, l'organisme contribue :

- à la modernisation du cadre de politique et de gouvernance pour la recherche et le sauvetage au pays;
- au travail d'inventaire des capacités autochtones de gestion des urgences au pays;
- au développement et au déploiement du système national d'alertes au public
- à l'élaboration de critères régionaux pour le Prix pour service exemplaire en sécurité civile (les critères actuels sont fortement axés sur le niveau national, et le Nunavut demande des modifications qui les ramèneraient à une échelle davantage régionale).

## **Formation en recherche et en sauvetage**

Gestion des urgences du Nunavut octroie un financement de base annuel à l'Organisation de formation municipale, afin qu'elle donne une formation en recherche et sauvetage propre au Nord et conforme aux normes nationales. Ce programme a été conçu pour mettre l'accent sur l'utilisation de certains produits GPS Garmin dans l'intervention en cas de signaux de détresse de personnes perdues ou en panne, au sol, qui ont besoin d'être sauvées.



Les élèves y acquièrent les aptitudes, les connaissances et la compréhension nécessaires à la recherche et au sauvetage, tout particulièrement dans les domaines suivants :

- Le plan de recherche et sauvetage au sol du Nunavut;
- La répartition des compétences;
- Les structures des équipes de recherche du Nord;
- Le comportement d'une personne égarée dans le Nord;
- Les stratégies de première intervention;
- Les stratégies de recherche (particulièrement le pistage);
- La navigation GPS;
- Les télécommunications;
- La tenue de documents.

Gestion des urgences du Nunavut collabore également avec l'Organisation de formation municipale à l'élaboration d'un programme et de matériel de formation qui aideront les localités à se doter de plans locaux d'intervention d'urgence de qualité.

### **Plans locaux d'intervention d'urgence**

La Loi sur les mesures d'urgence exige de chaque municipalité du territoire qu'elle se dote d'un plan local d'intervention d'urgence approuvé par le maire, le conseil de hameau et l'agent administratif en chef, et s'accompagnant d'un règlement.

Gestion des urgences du Nunavut offre aux localités de la formation et du soutien pour le développement et la tenue à jour de leur plan d'intervention. Chaque plan est développé selon un approche « tous risques », ce qui implique qu'il doit préciser :

- les types de risques locaux;
- leurs conséquences possibles;
- les procédures en place pour y répondre;
- les mesures à prendre par les intervenants, leurs tâches et leurs responsabilités;
- les ressources disponibles dans la localité;
- la liste détaillée des coordonnées des membres du personnel d'urgence, avec au moins deux moyens de les joindre.

Les génératrices de secours dans les écoles, les réserves d'essence, les centrales et les aéroports sont quelques exemples de ressources et d'infrastructures critiques.

En date de mai 2019, chacune des 25 localités du Nunavut avait soumis son plan d'intervention d'urgence à Gestion des urgences du Nunavut. L'organisme continue de travailler avec les municipalités afin de leur fournir une formation qui leur permettra d'adapter leurs plans aux risques locaux actuels et futurs et aux mesures qui s'imposent.

### **Ateliers locaux**

Les ateliers de Gestion des urgences du Nunavut outillent les localités du territoire pour faire face aux incidents critiques locaux : aspects administratifs des recherches, rôles et responsabilités des différents intervenants, application et utilisation des GPS et de InReach (exercices pratiques), renseignements sur la couverture offerte par la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, la gestion de la communication avec les médias et le grand public, les procédures pour les vols nolisés, et les séances de verbalisation suivant un incident critique.

Les ateliers de Gestion des urgences du Nunavut abordent également :

- L'histoire des mesures d'urgence au Nunavut;
- L'identification des dangers et évaluation des risques;
- Les types de sinistres;
- Les probabilités d'incident;
- L'évaluation des éléments suivants :
  - Problèmes de santé et sécurité
  - Sécurité des biens
  - Prestation de services aux entreprises
  - Confiance du public
  - Considérations financières
- Concept et fondements de la gestion des urgences :
  - les stratégies d'atténuation;
  - les stratégies de préparation

- les stratégies et les plans d'intervention
- les stratégie de rétablissement
- Commandement des opérations en cas d'incident
  - Histoire, théorie, objet et avantages
  - Composantes et structure
  - Principes
- Centre des opérations d'urgence (COU)
  - Rôles, responsabilités et fonctions dans le COU
  - Cycle des opérations
  - Rôles du COU lors du rétablissement
- Exercices sur table
  - Soumission d'un scénario
  - Commentaires tout au long de l'exercice
  - Confrontation des idées
  - Bilan

Lors des ateliers locaux de Gestion des urgences du Nunavut, les participants discutent de la façon d'organiser, coordonner et mener des recherches. L'accent est mis sur la formation et les aptitudes, les procédures d'intervention, le leadership, l'équipement, et la coopération entre les organismes et les localités.

## ANNEXE A

### Statistiques de recherche et sauvetage – 2018

<b>Intervention</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
600 – Situation d’urgence non précisée	2	0
605 – Incendie	2	1
625 – Opération de recherche et sauvetage aérienne	1	1
630 – Opération de recherche et sauvetage maritime	25	26
635 – Opération de recherche et sauvetage au sol	115	100
640 – Demande d’assistance de la GRC	7	5
645 – Demande d’assistance du centre conjoint de coordination de sauvetage (JRCC)	0	0
650 – Évacuation médicale	7	5
655 – Activation des appareils SPOT au sol	43	52
660 – Demande d’assistance générale	4	4
670 – Opération de recherche sur la glace	12	5
675 – Activation des appareils SPOT sur l’eau	2	8
680 – Activation des appareils SPOT sur la glace	13	9
<b>Total</b>	<b>218</b>	<b>216</b>

## ANNEXE B

### Interventions par mois – 2018

<b>Interventions par mois</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Janvier	18	18	18	10
Février	15	13	13	5
Mars	19	22	22	17
Avril	19	15	15	23
Mai	31	34	34	38
Juin	22	20	20	26
Juillet	27	11	11	15
Aout	27	28	28	26
Septembre	29	23	23	15
Octobre	13	12	12	12
Novembre	18	19	19	15
Décembre	13	3	3	14
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>218</b>	<b>218</b>	<b>216</b>

## ANNEXE C

### Opérations de recherche et sauvetage par localité – 2018

Localité	2015	2016	2017	2018
Arctic Bay	11	12	8	7
Arviat	11	20	29	29
Baker Lake	12	28	17	8
Cambridge Bay	4	1	2	2
Chesterfield Inlet	5	8	3	4
Igloolik	16	39	14	15
Iqaluit	14	0	8	7
Kimmitut	1	3	2	2
Kinngait	9	5	4	10
Kugaaruk	4	6	11	5
Kugluktuk	2	0	0	1
Naujaat	9	6	4	7
Pangnirtung	17	8	1	2
Pond Inlet	17	8	11	11
Qikiqtarjuaq	3	1	2	2
Rankin Inlet	21	11	13	14
Resolute Bay	5	1	1	2
Sanikiluaq	7	21	15	9
Sanirajak	24	21	23	35
<b>Total</b>	<b>192</b>	<b>199</b>	<b>168</b>	<b>172</b>

## **ANNEXE D**

### **Subventions et contributions pour la recherche et le sauvetage – 2018-2019**

Municipalités (11 contributions) – Programme d’installations pour la recherche et le sauvetage– 459 355,00 \$

Organisation de formation municipale – Formation en recherche et en sauvetage – 129 719,71 \$

Roadpost Inc – Téléphones satellites municipaux pour la recherche et le sauvetage – 93 140,10 \$

Spot Inc – Téléphones satellites municipaux pour la recherche et le sauvetage – 84 276,35 \$

5550 Nunavut Ltd – Équipement de recherche et de sauvetage – 26 260,00 \$

Entreprises de moins de 5 000 % – 6 subventions pour de l’équipement de recherche et de sauvetage – 16 859,48 \$